



Association pour le Développement  
de l'Apiculture en Pays de la Loire



## INVITATION A LA FORMATION

### « AVOIR UNE EXPLOITATION AUX NORMES REGLEMENTAIRES EN APICULTURE »

L'ADA Pays de la Loire vous invite à participer à la journée de formation « **Avoir une exploitation aux normes réglementaires en apiculture** ».

**Dates : les mardis 20 octobre et 24 novembre 2026**

De 9h à 17h30 chaque jour

**Lieu : 42 rue du stade 85190 Beaulieu-sous-la-Roche**

#### **OBJECTIFS :**

- Connaître les obligations réglementaires liées à votre activité apicole, en particulier dans le cas de la production et la commercialisation de miel (sécurité alimentaire, paquet hygiène, traçabilité, étiquetage, ...) et être capable de les appliquer sur votre exploitation.
- Connaître et être capable d'utiliser les documents utiles (Cahier de miellerie, registre d'élevage, DUERP, PMS).

#### **AU PROGRAMME :**

Examen des différentes obligations réglementaires, en se basant sur les documents liés, à savoir :

- DUERP - Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels
- PMS - Plan de Maîtrise Sanitaire
- Registre d'élevage
- Cahier de miellerie
- L'étiquetage
- Réglementation diverse

**Formateur :** Adrian Chartin, animateur de l'ADA Pays de la Loire.

**Public ciblé :** Apiculteurs professionnels des Pays de la Loire ou porteurs de projets des Pays de la Loire.

**Prérequis :** Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire.

**Durée de la formation :** 2x7h

**Méthodes de formation :** Présentation, échanges entre participants.

**Méthodes d'évaluation :** Questionnaire de satisfaction à remplir en fin de séance.

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Aménagement possible sur demande auprès d'Adrian Chartin.

**Modalités d'inscriptions :** Via un questionnaire en ligne, à remplir avant le 13 octobre :

- <https://forms.gle/cZSSbxZ2kuGCAPL67>

#### **MODALITES PRATIQUES :**

Aspects financiers : Formation prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles, pas de frais supplémentaires pour les adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets. Les participants non adhérents à l'ADA devront s'acquitter de 120€ par journée de formation s'ils ne sont pas adhérents VIVEA.

Repas du midi : Restaurant ou pique-nique partagé, les modalités vous seront transmises après l'inscription.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes, vos documents d'exploitation (registre d'élevage, cahier de miellerie, ...) et ordinateur portable si possible.

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la fin du cycle de formation.

Contact : Adrian Chartin - 07 76 36 65 50

# Précisions sur le déroulé de la formation

La formation aura lieu sur deux journées discontinues :

- Le mardi 20 octobre 2026
- Le mardi 24 novembre 2026

Entre ces deux journées les participants seront invités à travailler sur les documents de suivi de leur exploitation.

## PLAN D'ACCÈS

Contact : Adrian Chartin 07 76 36 65 50

**Adresse : 42 rue du stade 85190 Beaulieu-sous-la-Roche**

